

Les célibataires

Les femmes diplômées sont plus actives et moins fécondes

Par Michel Godet ¹

Paru dans Challenges du 16 au 23 Mars 2006

Dans tous les pays développés, les femmes ont un taux d'activité qui augmente avec le niveau de formation. Les arbitrages économiques et individuels sont clairs : les femmes de plus en plus éduquées privilégient d'abord l'épanouissement et l'autonomie par le travail et ses revenus et renoncent de moins en moins à ces derniers pour avoir des enfants. Il en résulte deux conséquences majeures :

- Si les conditions du marché du travail ne sont pas compatibles avec la vie de famille, les plus valorisées par l'emploi mettent leur désir d'enfant entre parenthèses et au mieux repoussant l'âge de la première maternité, attendent plusieurs années d'union avant de concrétiser celle-ci ;
- Un nombre croissant de femmes, notamment parmi les plus diplômées, reste célibataire et arrive à l'âge de quarante ans sans enfants. Dans certains pays comme la Grande-Bretagne, il en résulte une certaine spécialisation : les moins diplômées, souvent à la tête d'une famille monoparentale, font plus d'enfants alors que les plus diplômées se consacrent à leur carrière professionnelle.

En France, la situation est moins contrastée, mais on y retrouve le même phénomène : en moyenne, le taux d'activité des plus diplômées est de 24 points supérieurs à celui des femmes sans diplôme (88% contre 64%) et avec trois enfants l'écart se creuse à 27 points (79% contre 52%), avec 5 enfants ou plus il reste de 20 points (47% contre 27%). C'est dire que dans l'arbitrage vie professionnelle et vie familiale, celles qui ont les revenus les plus élevés font le choix de continuer à travailler. Les autres naturellement disposent de moins de moyens pour financer les systèmes de garde et y renoncent d'autant plus facilement que des allocations de parents au foyer compensent les coûts de garde qu'il faudrait défalquer d'un deuxième salaire de toutes façons modeste.

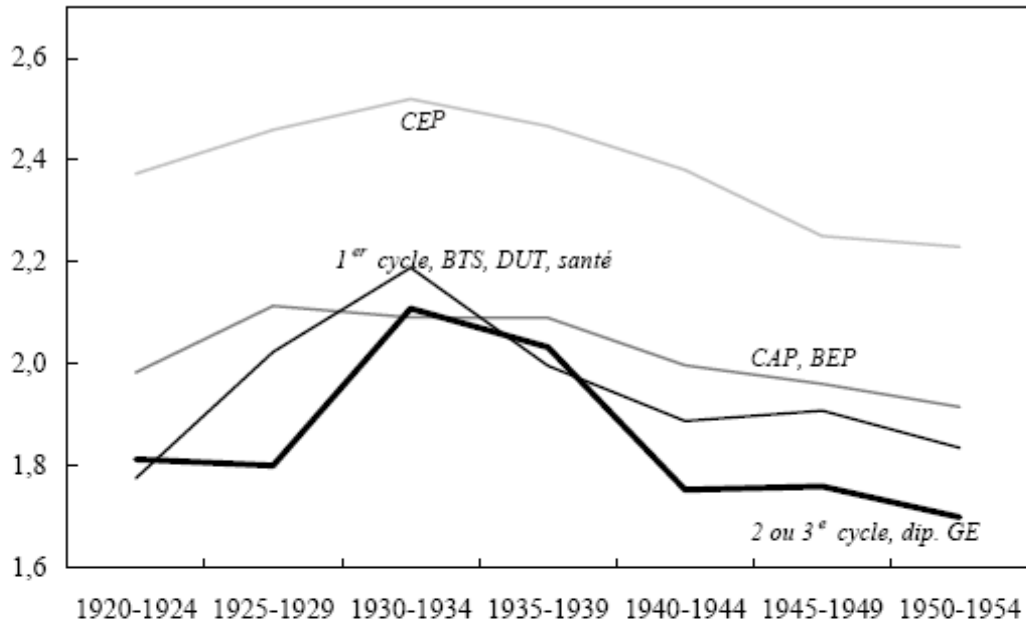
Les femmes très diplômées font en moyenne moins d'enfants : 0,5 et 0,3 de moins que les titulaires du certificat d'études primaires (CEP) ou d'un BEPC. Elles restent aussi plus souvent sans enfant : près de 24% pour les diplômées de l'enseignement supérieur contre respectivement 8% et 10% pour les titulaires d'un CEP ou d'un BEPC. Le célibat des femmes diplômées en France s'explique aussi par la tendance des hommes à se mettre en union avec des femmes plus jeunes (deux à trois ans) et surtout moins diplômées qu'eux : le taux de célibat des femmes cadres et de professions libérales supérieures (20%) est deux fois plus élevé que celui des ouvrières (10%).

Toutefois ces chiffres ne portent que sur les générations anciennes ayant déjà achevé leur période de fécondité. Ce phénomène pourrait s'accroître avec la montée du niveau éducatif des jeunes filles : les femmes très qualifiées pourraient être amenées à sacrifier leur vie familiale pour réussir leur carrière professionnelle à hauteur de leurs espérances. Les

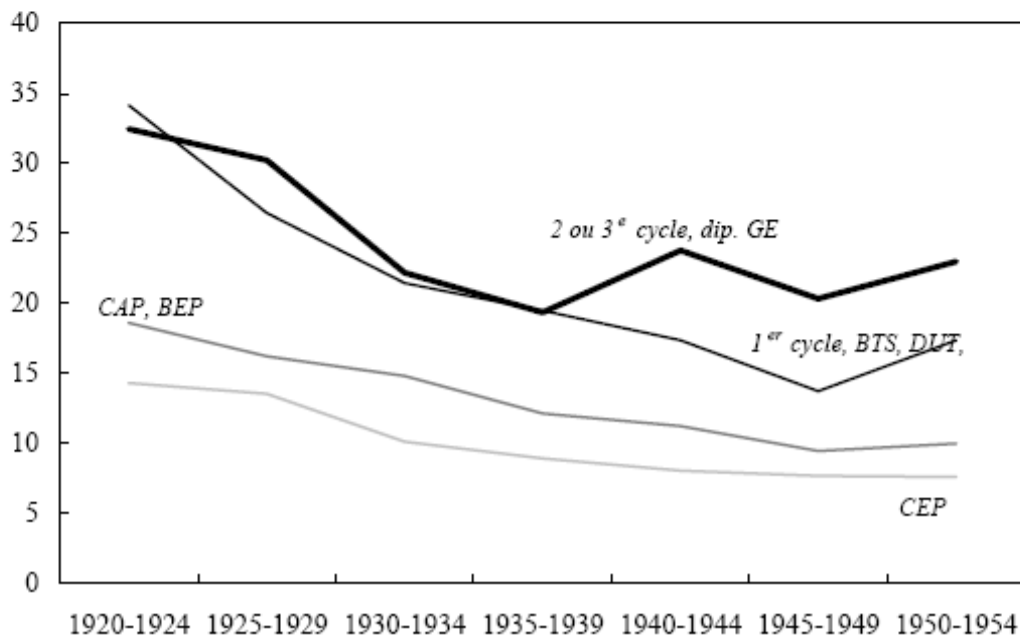
¹ Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, membre du Conseil d'analyse Economique a rédigé avec Evelyne Sullerot : *La famille, une affaire publique*. Documentation française décembre 2005.

comparaisons avec certains pays européens sur ce point sont très préoccupantes : en Allemagne 50% des femmes diplômées de l'enseignement supérieur n'ont pas d'enfant à 35 ans, à 40 ans la proportion est de 40% pour la Suisse !

8. Descendance moyenne des femmes selon l'année de naissance et le diplôme



9. Proportion de femmes restant sans enfants selon l'année de naissance et le diplôme



Source : INSEE.

Graphiques tirés du rapport du Cae *La famille, une affaire publique* rédigé par Michel Godet et Evelyne Sullerot. Documentation française et en ligne : <http://www.cae.gouv.fr/rapports/dl/57.pdf>